



Mon ex copain me réclame de l'argent

Par pzk200

Bonjour a tous et a toutes,

Il y a de cela 2 ans que j'ai quitté mon ex petit copain. Nous avons vécu ensemble 1an dans le même appartement (concubins) Je lui ai demandé un jour de me payé un ordinateur pour mes études car j'étais vraiment dans le besoin. Il l'a fait, il a donc commandé un ordinateur (payé en 4 fois) sauf que après le premier mois de paiement il décide de faire opposition a sa carte de crédit. Bien évidemment vu que le financement est en 4 fois c'est géré par une banque. Aujourd'hui en 2021 il recoit un courrier d'huissier qui lui réclame 250euros (le contrat de paiement était a son nom ainsi que la facture de l'ordinateur et le compte internet sur lequel il a acheté cet ordinateur) il dit qu'il va se retourner contre moi, qu'il ira esté en justice déposé un main courante. Sauf que de mon coté après notre séparation j'ai aussi reçu un courrier d'huissier de justice me demandant de payer la facture d'une salle de sport impayé dont le contrat était a mon nom mais bien évidemment c'est Monsieur qui en jouissait et qui avait souscrit a ce contrat a mon nom; j'ai d'ailleurs bêtement signé le contrat de cette salle de sport (moralité :toujours assurer ses arrières) j'ai pourtant payé cette facture d'huissier a mon nom sans rien dire (200euros) Ma question est la suivant, peut il juridiquement me contraindre a payé les 250euros réclamés par l'huissier pour l'ordinateur ?

Par ESP

Bonjour

Avez vous conservé cet ordinateur ou lui avez vous rendu ?

En tout cas, s'il va en justice contre vous, vous pourriez apporter les preuves de vos propres paiements à son profit en demandant qu'elles soient prises en considération.

Par pzk200

Oui j'ai toujours l'ordinateur puis que lui aussi a pris des effets personnels que j'ai également payé. Le contrat est a son nom donc je ne comprends pas comment il peut m'obliger a payer la créance. Il veut partir en justice et dire que j'ai payée cette ordinateur a son insu avec sa carte de crédit et qu'il n'était pas au courant (autrement dit que j'ai volé) hors c'est totalement faux

Par ESP

Vous avez donc de quoi vous défendre, patentez et soyez sereine.